

RÉSIDENCE AUTONOMIE DE CORNOUAILLE

BIENVENUE CHEZ VOUS !



La résidence de Cornouaille est un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) situé en plein cœur de la Bretagne à proximité du centre-bourg de Rostrenen.

Formule intermédiaire entre le domicile et un EHPAD, une résidence autonomie est un mode d'hébergement collectif non médicalisé qui accueille les seniors (*seul-e ou en couple*) dans un cadre sécurisé.

Afin de rompre la solitude et le repli sur soi, nous aidons le nouvel arrivant à s'installer, trouver ses repères, participer à la vie de la structure.

Chacun organise sa vie dans son appartement et à l'extérieur comme il l'entend, dans le respect bien entendu, des règles élémentaires de vie commune (horaires repas, discrétion...).

Un accompagnement pour les courses est proposé le mardi après-midi.

LE PERSONNEL

Une maîtresse de maison et un agent social s'occupent quotidiennement du bien-être des résidents.

Une diététicienne intervient une fois par semaine ainsi qu'une psychologue (sur demande).

Un veilleur de nuit est présent de 21h00 à 07h00.

LES ANIMATIONS

Chaque mois, diverses sorties et animations sont proposées (jeux, ateliers mémoire, jardinage...)

Gym douce le jeudi de 10h30 à 11h30.

LES LOGEMENTS

La structure propose à la location 23 logements non meublés (T1bis ou T2). Le bâtiment est construit sur 2 niveaux, desservi par un ascenseur.

Chaque appartement est équipé :

- Hall d'entrée avec penderie
- Séjour très éclairé et équipé d'un coin cuisine avec évier et plaque électrique
- Salle d'eau (douche, lavabo, WC)
- Débarras
- Un balcon ou une terrasse
- Alarme dans la chambre et la salle de bains



LES ESPACES COLLECTIFS

Une salle de restauration, divers salons et un patio constituent d'agréables espaces collectifs.



Un environnement paisible, convivial et sécurisé, un personnel toujours à l'écoute, la résidence de Cornouaille est un endroit où il fait bon vivre.

ÉQUIPEMENTS

- Entrée sécurisée - Interphone
- Parkings
- Téléassistance 24h/24 et 7j/7 (*chaque résident est équipé d'un médaillon avec détecteur de chute*)
- Veilleur de nuit de 21h00 à 07h00
- Service de restauration (*repas élaborés par la Maison de Retraite de Rostrenen - livrés en liaison chaude*)
- Buanderie équipée de deux lave-linges, d'un sèche-linge et de séchoirs.
- Wifi gratuit

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être retraité ou titulaire d'une pension d'invalidité
- Être autonome, c'est-à-dire pouvoir accomplir seul les actes essentiels de la vie courante

Chaque résident est responsable de l'entretien de son logement et peut être aidé par une aide-ménagère.

Selon leurs ressources les résidents peuvent bénéficier de l'allocation personnalisée au logement (APL) et solliciter l'aide sociale pour une participation du Département à leurs frais de repas.

TARIFS 2020

Tarifs	Loyer	Charges	Total Loyer + charges	(pension complète 30 jours, y compris repas)
Tarif location mensuelle T 1bis + charges	570,25 €	160,00 €	730,25 €	1 159,25 €
Tarif location mensuelle T 2 + charges	806,30 €	260,00 €	1 066,30 €	1 495,30 €

Tarifs repas (petits déjeuners fournis)	
<u>Pension complète 30 jours : 429,00 €</u>	
déjeuner	7,30 €
dîner	7,00 €
	
 Tout repas non consommé sera retiré de la facture de la pension en fonction du règlement intérieur de la résidence autonomie. Au-delà de 60 absences dans l'année (hors hospitalisation), la demi-pension sera due à hauteur de 50 % du prix du repas.	
Le nécessaire pour les petits déjeuners sont fournis par la résidence (café, lait, chocolat, biscottes, beurre, pain, brioches...)	
Autres prestations :	
* déjeuner pour le personnel communal, du CCAS ou stagiaires : 7,30 € (prix d'un repas)	
* déjeuner ou dîner invité/personne extérieure : 12,00 € (prix d'un repas)	
Information : Les repas sont élaborés par la Maison de Retraite de Rostrenen	

CONTACT

**Renseignez-vous en Mairie
pour connaître les disponibilités :**

CCAS
6 rue Joseph Pennek
22110 ROSTRENEN
Tél : 02.96.57.42.00
Mail : mairie@rostreren.com